



OPÉRATION **CANICULE**



« Conséquence du réchauffement climatique, les vagues de chaleur sont de plus en plus intenses et fréquentes. Elles sont particulièrement fortes en Occitanie.

La Mairie de L'Union met ce guide à votre disposition qui est un recueil de conseils pratiques et des dispositifs qui existent à l'échelle de la ville. »

Marc Péré,
Maire de L'Union

N'ATTENDEZ PAS LES PREMIERS EFFETS DES FORTES CHALEURS



MAUX DE
TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

**EN CAS DE
MALAISE**

APPELEZ LE 15.

ET AUSSI...

LISTE DES PERSONNES FRAGILES

La ville de L'Union tient un registre des personnes sensibles aux risques liés aux vagues de chaleur. Si vous souhaitez vous y inscrire ou inscrire un de vos proches, appelez au 05 62 79 86 16.

CELLULE D'AIDE AGENTS/ÉLUS

Pendant les épisodes critiques, une cellule de veille est créée. Elle rassemble des agents et des élus, qui apportent leur aide dès que c'est nécessaire.

FORMATION DE GESTES AUX PREMIERS SECOURS

Dans le cadre de l'opération «réseau cœur», la ville propose des formations gratuites de gestes d'urgences cardiaques. Si vous êtes intéressés, veuillez écrire à l'adresse suivante : reseaucoeur@mairie-lunion.fr

NUMÉROS UTILES

Hôtel de ville

05 62 89 22 89

Maison de l'Action Sociale et de l'Emploi

05 62 79 86 16

Police Municipale

05 61 09 28 97 • astreinte : 06 07 73 70 89
(du lundi au vendredi, 7h30-19h).

URGENCES : COMPOSEZ LE 15 OU LE 18

Édité par la Mairie de L'Union, 6 bis avenue des Pyrénées, 31240 L'Union. Imprimé sur papier PEFC par l'imprimerie Reprint. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



OPÉRATION **CANICULE**

FAIRE FACE AUX VAGUES DE CHALEUR

GUIDE DE CONSEILS PRATIQUES

DOCUMENT À CONSERVER





PERSONNES ÂGÉES

Certaines personnes âgées peuvent ne pas avoir conscience de la perception de la soif et ont tendance à moins s'alimenter que d'habitude. La hausse des températures extérieures favorise la hausse de la température corporelle.

Veillez à ce que vos proches s'hydratent suffisamment surtout en période de fortes chaleurs. Par exemple, il faut consommer 0,5 litre d'eau supplémentaire par jour si sa température corporelle passe de 37 à 38 °C.

LES ACTIONS DE VOTRE COMMUNE



ACCUEIL AU SEIN DE LIEUX CLIMATISÉS

La ville de L'Union ouvre des lieux d'accueil climatisés lors des périodes de fortes chaleurs. Il peut s'agir de la Maison des Familles, la salle des mariages ou encore le cinéma. Pour que ces moments soient aussi des temps conviviaux et d'échanges entre générations, des animations seront prévues (projections, ateliers, jeux,...).

BUVEZ DE L'EAU ET RESTEZ AU FRAIS

HORAIRES DE SORTIE : PRIVILÉGIEZ LE MATIN

- ÉVITEZ L'ALCOOL
- MANGEZ EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- FERMEZ VOlets ET FENÊTRES LE JOUR ; AÉREZ LA NUIT
- MOUILLEZ-VOUS LE CORPS
- DONNEZ ET PRENEZ DES NOUVELLES DE VOS PROCHES

GRATUITÉ DE LA PISCINE MUNICIPALE

Le pôle aquatique de la ville ouvrira ses portes gratuitement aux Unionais, Saint-Jeannais et Saint-Genisois sitôt que la Préfecture aura déclenché le niveau d'alerte rouge canicule, et ce pendant toute la durée de l'épisode.



LE TRANSPORT

Les agents municipaux et les bénévoles de la Main Tendue seront mobilisés pour proposer un transport gratuit aux personnes ne disposant pas de moyen de locomotion pour se rendre à chaque lieu concerné par les opérations exposées ici.



ENFANTS & NOURRISSONS

La chaleur expose les nourrissons et les enfants au coup de chaleur et au risque de déshydratation rapide. Prenez des précautions en limitant les sorties et en respectant les recommandations générales : rester au frais et s'hydrater.

SIGNES D'ALERTE

fièvre, pâleur, somnolence ou agitation inhabituelle, soif intense avec perte de poids.

QUE FAIRE ?

- placez l'enfant dans une pièce fraîche, donnez-lui immédiatement et régulièrement à boire ;
- faites baisser la fièvre par un bain, un à deux degrés au-dessous de la température corporelle ;
- En cas de troubles de la conscience, de refus ou d'impossibilité de boire, de coloration anormale de la peau, de fièvre supérieure à 40°C, **appelez sans tarder le SAMU en composant le 15.**



SIESTES SONORES EN SOIRÉE

La ville organisera des temps d'animation nocturnes, avec notamment l'ouverture du parc Malpagat en soirée. Des brumisateurs extérieurs seront d'ailleurs mis à disposition au sein du parc.

ET AUSSI...

Une veille sera assurée pour les bénéficiaires du portage de repas. Les agents leur fourniront si nécessaire des brumisateurs.